



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN XXIII
AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ÉTAT CIVIL***

Vendredi 15 septembre 1961

Chers Messieurs,

Vous avez voulu vous soustraire un instant à l'austérité de vos travaux pour Nous rendre visite et recevoir de Nous quelques mots d'exhortation. Nous sommes sensible à cette déférente attention et accédons bien volontiers à votre désir.

Vous constituez la « Commission internationale de l'état civil » (CIEC) : vous échangez, de pays à pays, des informations sur le droit des personnes, vous établissez des fiches de documentation et travaillez à harmoniser en ce domaine les textes législatifs, vous élaborez des conventions internationales, qui entrent ensuite en vigueur dans chacun des pays membres de votre Commission. Il y a là tout un travail long et minutieux, souvent obscur et ingrat sans doute, mais d'une immense utilité pour le bon ordre de la vie des hommes en société.

Laissez-Nous vous dire, chers Messieurs, que plus d'une fois au cours de recherches dans des dépôts d'archives pour quelque travail d'ordre historique, Nous avons pu Nous rendre compte par Nous-même de l'importance des documents concernant la condition juridique des personnes.

Dès les temps anciens, l'Église portait – et elle porte toujours, comme sa législation canonique actuelle en fait foi – la plus grande attention à l'établissement et à la conservation des documents de ce genre. Et Nous n'avons pas à vous apprendre que bien des siècles avant la naissance des « États » – au sens moderne de ce mot – elle conservait, dans les registres de ses paroisses, dans les bibliothèques de ses monastères, ces actes relatifs à ce qu'on appelle aujourd'hui l'« état civil », et qui constituent pour l'historien une source d'informations de première main extrêmement précieuse.

Mais vous ne travaillez pas d'abord et uniquement pour l'histoire. Vous avez en vue surtout le bien des hommes d'aujourd'hui et le bon ordre de la société internationale dans laquelle vous vivez. L'Église, soyez-en sûr, apprécie vos efforts et les encourage. Elle est d'ailleurs toujours heureuse de voir collaborer d'éminents spécialistes de différentes nationalités sur un point précis d'intérêt général et se plaît à y voir un des aspects les plus positifs et les plus encourageants du monde moderne.

Que Dieu bénisse donc vos travaux, chers Messieurs, Nous le lui demandons de tout cœur, tandis que Nous appelons sur vos personnes, sur vos familles et sur vos patries respectives sa divine et toute-puissante protection.

**L'Osservatore Romano* 16.9.1961 p.1.

Discorsi, Messaggi, Colloqui del Santo Padre Giovanni XXIII, III, p.415-416.